PLUi-HM

THONON
agglomération

COMMUNE DE
BONS-EN-CHABLAIS

ÉLABORATION

PLAN DES PRESCRIPTIONS

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du XXXXX, arrêtant le projet de PLUi-HM .

Le Président

MAÎTRISE D'ŒUVRE :

EPODE, LOUP&MENIGOZ, AERE, NALISSE, AID, ATEMIA, ECOVIA, CETIAC, MERCAT, ITER, NICOT, CONSEIL AFFAIRES PUBLIQUES

N° de planche : 1/5	SECTEUR : CENTRE
Échelle : 1:2 500	
Date d'édition : 03/02/2025	
N° de dossier : 22009	

epode
04 79 69 39 51 - info@epode.eu - www.epode.eu

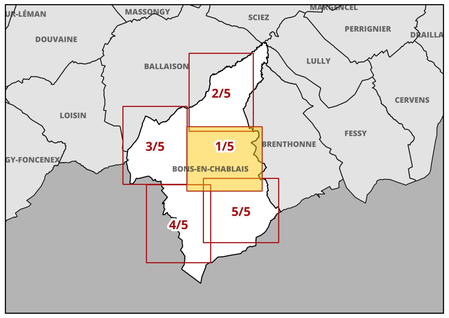

ZONAGE

Contours de zonage
(se référer aux plans au 5000ème pour la légende des couleurs)

PRESCRIPTIONS

Patrimoine végétal et paysager au titre de l'article L151-23 du CU

- Terrain cultivé ou non bâti à protéger en zone urbaine au titre de l'article L151-23 du CU
- Espace boisé classé au titre de l'article L113-1 du CU
- Espace boisé classé significatif au titre de la loi littoral
- Corridors écologiques
- Espace de bon fonctionnement optimal des cours d'eau (EBF accompagnement)
- Espace de bon fonctionnement nécessaire des cours d'eau (EBF strict)
- Jardins, parcs
- Réservoirs de biodiversité boisés
- Réservoirs de biodiversité littoraux
- Réservoirs de biodiversité prairiaux
- Réservoirs humides
- Zones humides
- Espaces de bon fonctionnement des zones humides
- Boisement
- Trame végétale
- Haie
- Haie
- Arbre remarquable
- Points de vue

Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

- Patrimoine bâti
- Petit Patrimoine

Emplacements réservés

- Emplacements réservés aux voies publiques
- Emplacements réservés aux ouvrages publics
- Emplacements réservés aux installations d'intérêt général
- Emplacements réservés aux espaces verts/continuités écologiques
- Emplacements réservés au logement social/mixité sociale
- Emplacements réservés : servitude de localisation des voies, ouvrages publics, installationsd'intérêt général et espaces verts en zone U ou AU
- Emplacements réservés : Secteurs en attente d'un projet d'aménagement global

Voies, chemins, transports publics à conserver et créer au titre de l'article L151-38 du CU

- Périmètre travaux autoroute A412
- Périmètre DUP autoroute A412
- Voies de circulation à créer, modifier ou conserver

Autres prescriptions

- Périmètre comportant des orientations d aménagement et de programmation (OAP)
- Périmètre comportant des orientations d aménagement et de programmation (OAP) de projet (sans règlement)
- Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU au titre de l'article L151-15 du CU
- Linéaire commercial protégé au titre de l article L151-16 du CU - STRICT
- Linéaire commercial protégé au titre de l article L151-16 du CU - SOUPLE
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Changement de destination - activités
- Changement de destination - patrimonial

INFORMATIONS

- Bande littorale des 100 mètres
- Espace proche rivage
- Cours d'eau hors EBF
- Bâtiment agricole

CADASTRE & CONTEXTE

- Domaine public et routes
- Section cadastrale
- Parcelles

Bâtiments cadastrés

- Bâtiment en dur
- Construction légère
- Limites de Thonon Agglomération
- Limites communales
- Surfaces en eau et cours d'eau

Sources de données : IGNBDTOPO, TA, EPODE, GPU, PCI 07-2024
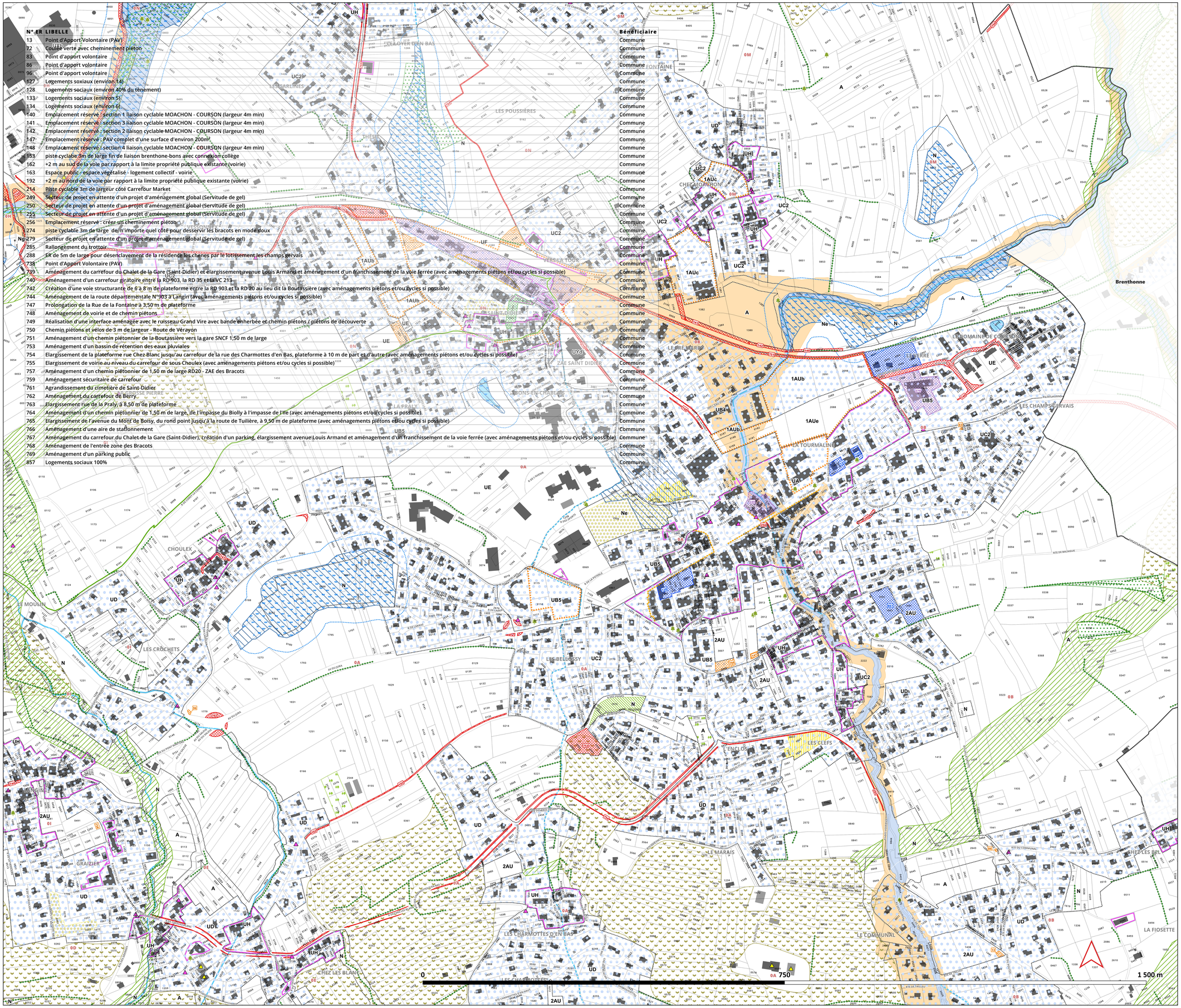
N° ER	LIBELLE	Bénéficiaire
13	Point d'Apport Volontaire (PAV)	Commune
72	Coulée verte avec cheminement piéton	Commune
83	Point d'apport volontaire	Commune
86	Point d'apport volontaire	Commune
96	Point d'apport volontaire	Commune
127	Logements soixaux (environ 14)	Commune
128	Logements sociaux (environ 40% du tènement)	Commune
133	Logements sociaux (environ 5)	Commune
134	Logements sociaux (environ 6)	Commune
140	Emplacement réservé : section 1 liaison cyclable MOACHON - COURSON (largeur 4m min)	Commune
141	Emplacement réservé : section 3 liaison cyclable MOACHON - COURSON (largeur 4m min)	Commune
142	Emplacement réservé : section 2 liaison cyclable MOACHON - COURSON (largeur 4m min)	Commune
147	Emplacement réservé : PAV complet d'une surface d'environ 200m²	Commune
148	Emplacement réservé : section 4 liaison cyclable MOACHON - COURSON (largeur 4m min)	Commune
153	piste cyclable 3m de large fin de liaison brenthone-bons avec connexion collège	Commune
162	+2 m au sud de la voie par rapport à la limite propriété publique existante (voirie)	Commune
163	Espace public - espace végétalisé - logement collectif - voirie	Commune
192	+2 m au nord de la voie par rapport à la limite propriété publique existante (voirie)	Commune
214	Piste cyclable 3m de largeur côté Carrefour Market	Commune
249	Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (Servitude de gel)	Commune
250	Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (Servitude de gel)	Commune
255	Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (Servitude de gel)	Commune
256	Emplacement réservé : créer un cheminement piéton	Commune
274	piste cyclable 3m de large de n'importe quel côté pour desservir les bracots en mode doux	Commune
279	Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (Servitude de gel)	Commune
285	Rallongement du trottoir	Commune
288	ER de 5m de large pour désenclavement de la résidence les chenes par le lotissement les champs gervais	Commune
738	Point d'Apport Volontaire (PAV)	Commune
739	Aménagement du carrefour du Chalet de la Gare (Saint-Didier) et élargissement avenue Louis Armand et aménagement d'un franchissement de la voie ferrée (avec aménagements piétons et/ou cycles si possible)	Commune
740	Aménagement d'un carrefour giratoire entre la RD 903, la RD 35 et la VC 213	Commune
742	Création d'une voie structurante de 6 à 8 m de plateforme entre la RD 903 et la RD 20 au lieu dit la Boutassière (avec aménagements piétons et/ou cycles si possible)	Commune
744	Aménagement de la route départementale N°903 à Langin (avec aménagements piétons et/ou cycles si possible)	Commune
747	Prolongation de la Rue de la Fontaine à 3,50 m de plateforme	Commune
748	Aménagement de voirie et de chemin piétons	Commune
749	Réalisation d'une interface aménagée avec le ruisseau Grand Vire avec bande enherbée et chemin piétons / piétons de découverte	Commune
750	Chemin piétons et vélos de 3 m de largeur - Route de Verayon	Commune
751	Aménagement d'un chemin piétonnier de la Boutassière vers la gare SNCF 1,50 m de large	Commune
753	Aménagement d'un bassin de rétention des eaux pluviales	Commune
754	Elargissement de la plateforme rue Chez Blanc jusqu'au carrefour de la rue des Charmottes d'en Bas, plateforme à 10 m de part et d'autre (avec aménagements piétons et/ou cycles si possible)	Commune
755	Elargissement de voirie au niveau du carrefour de sous Choulex (avec aménagements piétons et/ou cycles si possible)	Commune
757	Aménagement d'un chemin piétonnier de 1,50 m de large RD20 - ZAE des Bracots	Commune
759	Aménagement sécuritaire de carrefour	Commune
761	Agrandissement du cimetière de Saint-Didier	Commune
762	Aménagement du carrefour de Berry	Commune
763	Elargissement rue de la Praly, à 8,50 m de plateforme	Commune
764	Aménagement d'un chemin piétonnier de 1,50 m de large, de l'impasse du Biolly à l'impasse de l'Ile (avec aménagements piétons et/ou cycles si possible)	Commune
765	Elargissement de l'avenue du Mont de Boisy, du rond point jusqu'à la route de Tuilière, à 9,50 m de plateforme (avec aménagements piétons et/ou cycles si possible)	Commune
766	Aménagement d'une aire de stationnement	Commune
767	Aménagement du carrefour du Chalet de la Gare (Saint-Didier), création d'un parking, élargissement avenue Louis Armand et aménagement d'un franchissement de la voie ferrée (avec aménagements piétons et/ou cycles si possible)	Commune
768	Aménagement de l'entrée zone des Bracots	Commune
769	Aménagement d'un parking public	Commune
857	Logements sociaux 100%	Commune